



LES DIRIGEANT.E.S
DE TERRITOIRES



STRATÉGIES ET COOPÉRATIONS TERRITORIALES :
**RÉINVENTER
LES MODÈLES
D'AMÉNAGEMENT**

Colloque national
le 26 septembre
à partir de 9h30

ADGCF
22 RUE JOUBERT
75009 PARIS

Va-t-on enfin faire entrer la pensée aménagiste dans le 21^e siècle ? Depuis l'après-guerre, le monde territorial est pensé et ordonné selon deux logiques : un urbanisme fonctionnaliste priorisant une spécialisation de l'espace par usage et une vision de la décentralisation revendiquant un droit au développement de tous les territoires. Si cette double trajectoire a su produire ses mots d'ordre – investissements modernisateurs, rééquilibres, désenclavements, etc. – au nom, alternativement, de la cohésion ou de la compétitivité des territoires, elle a surtout contribué à exacerber les concurrences socioéconomiques entre les collectivités.

Pour la Fédération nationale des SCoT et l'Association des directeurs généraux des communautés de France, la tradition française en matière de politiques d'aménagement doit aujourd'hui se réinventer autour d'autres modèles, plus soutenables et donc plus sobres, du moins, si elle veut pleinement embrasser la question écologique et ses enjeux sociaux, démocratiques et institutionnels.

C'est précisément l'ambition de ce colloque : intégrer aux réflexions stratégiques des aménageurs la vocation des sols et la préservation des ressources naturelles, considérer l'interdépendance des territoires et la nécessité de mieux réguler le partage des richesses mais aussi envisager les modalités d'un management transversal et efficace du système complexe de production de l'action publique locale. Dit autrement, c'est bien parce qu'ils sont à la fois la matrice et le vecteur des transformations qui bousculent sans cesse notre société, que les territoires doivent faire l'objet d'une politique publique d'aménagement pensée dans sa globalité.



JEUDI 26 SEPTEMBRE
MATIN

9h30 > 9h45 | Introduction

>> **Michel Heinrich**, président de la Fédération nationale des SCoT et **Régis Petit**, président de l'Association des directeurs généraux des communautés de France.

9h45 > 10h15 | Diffusion du film « Et si l'écologie était la matrice des politiques intercommunales »

Et si l'écologie était la matrice des politiques intercommunales, quels seraient les impacts en termes de gouvernance, d'organisation et de politiques publiques ? Tel a été le premier questionnement d'une démarche prospective et empirique menée par l'ADGCF, accompagnée par un collectif de chercheurs, et « testée » sur trois territoires très différents : la communauté de communes du Bugey Sud (Ain), la communauté d'agglomération Seine Eure (Normandie) et la métropole d'Orléans (Loiret). Comment se développer dans un monde fini ? Comment mesurer autrement le développement que par l'accroissement des emplois, des habitants, des entreprises, dans un contexte de raréfaction des ressources et de sobriété foncière ? Autant de questionnements qui conduisent à nous réinterroger collectivement sur le modèle de développement territorial qui sous-tend la décentralisation depuis quarante ans.

>> Introduction par **David Le Bras**, délégué général de l'ADGCF.

Animation par
**Laurence
Lemouzy**,
directrice de
l'Institut de la
décentralisation

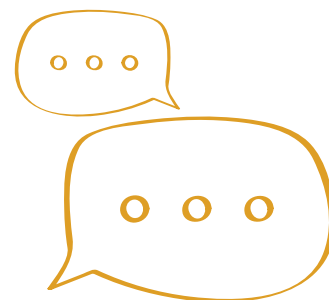
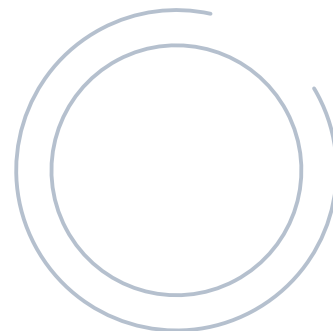
JEUDI 26 SEPTEMBRE
MATIN

10h15 > 11h15 | Vers de nouveaux modèles d'aménagement du territoire : le ZAN comme opportunité de réinvention des politiques d'aménagement et d'urbanisme

En fixant l'objectif d'atteindre le « zéro artificialisation nette des sols » (ZAN) à horizon 2050, la loi Climat & Résilience de 2021 oblige les aménageurs à s'engager dans la voie de la sobriété foncière et donc à repenser un modèle de développement territorial et d'aménagement des territoires basé sur la sobriété du foncier et des ressources naturelles. C'est le sens de l'étude menée en 2022 par la Fédération nationale des SCoT, qui présente plusieurs leviers à disposition des élus pour rendre sa place au projet politique de territoire en repensant les modèles d'aménagement du territoire. Quelle stratégie territoriale pour des SCoT modernisés, climatisés permettant le changement de trajectoire des territoires ? Quelle prise en compte des enjeux énergétiques et de souveraineté alimentaire ? Quelles nouvelles responsabilités pour les élus du bloc local ?

>> Introduction par **Stella Gass**, déléguée générale de la Fédération nationale des SCoT.

>> Intervenants : **Michel Heinrich**, président de la Fédération nationale des SCoT, président du SCoT des Vosges centrales ; **Létizia Delorme**, directrice du SCoT du Pays Basque & du Seignanx ; **Frédéric Duché**, président de Seine Normandie Agglomération ; **Didier Locatelli**, directeur du cabinet New Deal.



JEUDI 26
SEPTEMBRE
MATIN

11h15 > 13h00 | Renforcer le dialogue Intercommunalités-SCoT : la (ré)organisation des services comme levier transitions et de coopérations

Si l'impulsion politique est un préalable à la conduite de stratégies territoriales coordonnées et imbriquées entre les différentes échelles de territoires, leur mise en œuvre effective requiert une solide ingénierie de projets, des processus et une méthodologie de la coopération, et une organisation adaptée aux enjeux de transitions. Quelles sont les conditions de réussite de coopérations territoriales efficaces entre les SCoT et les intercommunalités ? Quelle gouvernance politique, administrative et technique imaginer à l'aune de ces nouveaux modèles d'aménagement ?

>> Intervenants : **Michel Heinrich**, président de la Fédération nationale des SCoT, président du SCoT des Vosges Centrales ; **Rémi Bochard**, directeur général des services de la Communauté d'agglomération du Pays Basque ; **Sandrine Tristant**, directrice générale des services de Seine Normandie Agglomération.

13h00 > 14h00 | Pause repas



JEUDI 26 SEPTEMBRE

APRÈS-MIDI

14h00 > 14h45 | L'impasse des discours sur la fracture : comment recréer du lien ?

« Ce qui nous transforme, c'est ce qui nous relie autrement. » Dans son essai *Le temps des liens*. Essai sur l'anti-fracture, publié aux éditions de l'Aube, Martin Vanier s'interroge sur les liens qui unissent les personnes, les collectifs, les territoires, les lieux, les temps de vie, les fonctions, au-delà des factures d'opinion qui divisent (ressources et urgence écologique, urbanisme et modes de vie, travail et retraite, santé publique, immigration...). Comment recréer du lien à l'échelle locale ? Comment imaginer aujourd'hui une « politique spatiale de la reliance » de nature à renouveler le sens de l'aménagement du territoire ?

>> Intervention de **Martin Vanier**, enseignant-chercheur à l'École d'Urbanisme de Paris, co-fondateur de la coopérative Acadie.





JEUDI 26 SEPTEMBRE

APRÈS-MIDI

14h45 > 16h00 | Face à la municipalisation des politiques d'aménagement, quelles stratégies de coopérations pour renforcer la gouvernance territoriale des transitions ?

Les coopérations territoriales n'ont pas le vent en poupe : preuve en est que les récentes lois et rapports parlementaires font la part belle à l'échelle communale comme pivot de la mise en œuvre des politiques publiques, au détriment des échelles de coopération comme les intercommunalités, les pays ou les SCoT. Pour autant, la municipalisation ne permet pas de résoudre les défis de la transition et de porter ces nouveaux modèles d'aménagement des territoires. Comment éviter l'écueil d'une opposition trop simpliste entre le rural et l'urbain, pour préférer une analyse par systèmes territoriaux ? Comment renforcer les coopérations politiques et techniques aux différentes échelles (SCoT, intercommunalités, communes), de la stratégie territoriale à la contractualisation ?

>> Intervenants : **Radia Daoud**, directrice générale des services de la Communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge (*sous réserve*) ; **François Veyreinc**, président du SCoT Centre Ardèche ; **Vincent Lermite**, directeur général des services de la Communauté de communes du Pays de Fontenay-Vendée ; **Jean-François Dauvergne**, vice-président du SCoT du Roannais, maire de Régný, conseiller du président de la communauté de l'Ouest Rhodanien

16h00 | Conclusion : Quel(s) métier(s) pour l'aménageur de demain ? Par le CNFPT.



INSCRIVEZ-VOUS ICI



**LES DIRIGEANT.E.S
DE TERRITOIRES**

Juliette BISARD

Responsable de l'action territoriale et du développement

juliette.bisard@adgcf.fr

07 80 52 72 07